

Création d'entreprises

Par emilielaurent13280

Bonjour,

Je souhaiterais créer mon entreprise de prestation de services dans l'administratif et j'aurai différentes questions :
- quelle est le meilleur statut juridique (je serai seule) par rapport aux cotisations/impôts

Quand je créerai la société, je ferai en sorte d'être demandeur d'emplois afin de pouvoir bénéficier des aides telles que ACRE, ARCE et maintien ARE mais je pense qu'il faut choisir un statut juridique spécifique.

Les aides CAF sont-elles maintenues, je touche l'allocation de base pour ma fille de 2 ans ?

Dans l'attente, merci par avance,

Cordialement.